

BBGI ESG Swiss Equities

Alain Freymond – Associé - CIO



Juin 2018

Environnement favorable pour les « blue-chips »

Au mois de juin, les actions suisses ont bénéficié d'un environnement favorable à l'exception des petites capitalisations. Sur le terrain environnemental, social et de gouvernance (ESG), les sociétés Lafarge, Crédit Suisse ainsi qu'UBS sont au cœur des controverses.

Progression des indices

Le marché des actions suisses (indice SPI) progresse de +1.60%, après avoir enregistré un recul de -3.42% en mai, tout comme l'indice SMI qui termine dans le positif avec un résultat de +1.80%. L'indice des « mid caps » suit cette tendance haussière et avance plus modérément (+0.66%). Les « small caps » sont quant à elles les seules à clôturer ce mois de juin sur un résultat négatif (-2.60%).

Les perspectives favorables pour l'économie suisse permettent aux indices BBGI ESG Swiss Equities de terminer sur des résultats positifs. En effet, l'indice « Core », composé des 20 premières entreprises suisses, termine le mois sur une hausse de +1.13%, l'indice « Mid », composé des 40 premières, affiche une performance de +1.47% et l'indice « Broad », composé de 60 entreprises, clôture ce sixième mois de l'année sur une note positive (+1.40%).

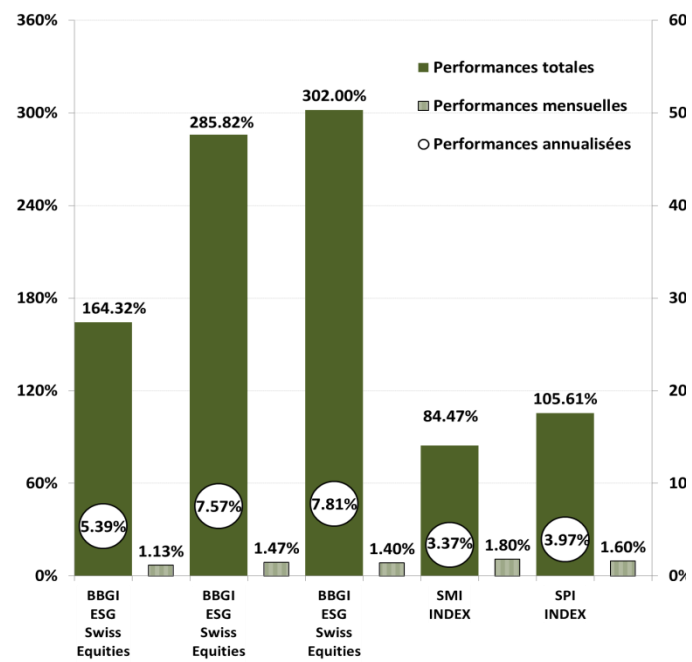
En ce qui concerne les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance, plusieurs multinationales ont été mentionnées au mois de juin.

Nestlé souhaiterait réduire la pollution plastique

A l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, le géant agroalimentaire a annoncé vouloir rendre 100% de ses emballages recyclables ou réutilisables d'ici 2025. Cet objectif fait suite à l'engagement de la compagnie dans la lutte contre la pollution plastique.

Cette réduction passerait par la promotion d'un marché des plastiques recyclés et au développement de systèmes de collecte, de tri et de recyclage correctement organisés dans les pays où opère Nestlé. A titre d'exemple, au Ghana, l'entreprise soutiendrait les efforts du gouvernement et travaillerait en collaboration avec ce dernier et également avec d'autres multinationales industrielles telles que Coca-cola et Unilever.

Performances des indices BBGI ESG Swiss Equities vs. SMI et SPI 12.1999 - 06.2018



La société romande continuerait notamment sa participation active à des initiatives visant la réduction des pertes et du gaspillage alimentaire ainsi qu'à la préservation des forêts, des océans et de la biodiversité.

La société Lafarge mise sous examen

Le scandale du nom de « l'affaire Lafarge » continue de faire couler beaucoup d'encre. En effet, le cimentier français aurait été mis en examen fin juin pour « complicité de crime contre l'humanité » et « financement du terrorisme ». Ce dernier serait également accusé par la Haute Cour de Paris de la violation de l'embargo de l'UE sur les achats de pétrole. Les juges enquêteraient notamment sur une éventuelle mise en danger de la vie des employés de Lafarge.

Ces accusations, portées par une plainte de l'association « Sherpa », s'illustrent comme une première mondiale dans laquelle une société serait mise en examen pour « complicité de crime contre l'humanité ».

Cette mise en examen ferait suite à de nombreux témoignages évoquant notamment des paiements de l'entreprise à l'Etat islamique ainsi qu'à d'autres groupes armés afin de permettre le passage des employés vers la cimenterie pour permettre la poursuite de ses activités. Selon les documents détenus par la Cour française, plus de 5 millions de dollars auraient alors été déboursés en faveur de ces groupes.

Les anciens cadres de Lafarge accusés par ces allégations auraient niés leur implication, toutefois, un examen formel aurait été décidé par les juges, qui disposeraient ainsi d'éléments de preuve sérieux pouvant mener à des poursuites judiciaires.

UBS et Crédit Suisse priées de renforcer leurs plans d'urgence auprès de la Finma

Les deux banques suisses catégorisées « too big to fail » en raison de leur importance systémique doivent continuer d'améliorer leur capacité d'absorption des pertes, a déclaré la Banque nationale suisse dans son rapport annuel sur la stabilité financière. Cette dernière demande aux établissements de continuer leurs efforts en matière de financement et de liquidité en augmentant leur taux de solvabilité en affichant un ratio de levier de 5% dont au moins 3.5% portant sur des fonds propres de qualité dit « durs ». UBS et Crédit Suisse seraient actuellement trop centrés sur la croissance et préféreraient entreprendre de nouvelles initiatives commerciales plutôt que de diminuer leurs risques d'insolvabilité. D'ici la fin de l'année 2019, les deux grandes banques devront ainsi démontrer à la Finma qu'elles ont élaborés des plans d'urgence sérieux et réalisables et qu'elles sont de ce fait conformes aux nouvelles dispositions « TBTF2 » (too big to fail 2).